

le Bulletin Municipal

Janvier 2024

Gardons le contact :

La Mairie

Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

Un accueil sur rendez-vous est possible en appelant au 05.49.26.48.60 (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur).

L'info en continue

Sur le site internet communal :

www.saintmartindebernegoue.fr

Actualités, photos, informations municipales, pratiques, quotidiennes, scolaires, agricoles/économiques et associatives.

Les urgences :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, contacter le 05.49.26.48.60
- En dehors de ces horaires et en cas d'urgence : 07.50.55.09.54

Les élus

Echanger directement avec les élus en prenant rendez-vous au 05.49.26.48.60

- Frédéric NOURRIGEON, Maire
- Dominique MAURILLE, 1er adjoint

(Enfance, jeunesse, solidarité, services, loisirs, culture, associations)

- Pascal CLERJEAU, 2ème adjoint

(Cadre de vie, urbanisme, voirie/bâtiments, environnement/développement durable, agriculture)



Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Je vous adresse avec beaucoup de joie mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024. Que chaque jour de cette année soit rempli de bonheur et de beauté. Mes vœux s'étendent également aux membres du Conseil Municipal et aux agents communaux, avec qui j'ai le plaisir de travailler. De plus, j'adresse mes meilleurs vœux aux enseignants, à toutes les associations de la commune et à tous leurs membres.

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance sur la base de nos engagements et projets pour la commune. À mi-mandat, j'ai souhaité faire un premier bilan. Vous trouverez donc dans ce bulletin une page dédiée aux actions déjà réalisées ou en cours. La liste est déjà longue. Je suis particulièrement fier de l'action des élus, car nos projets se sont concrétisés dans des conditions difficiles (épidémie, faibles marges de manœuvre financières, inflation, crise énergétique...). L'année 2023 a d'ailleurs été la plus productive en termes de réalisation. En 2024, nos investissements seront probablement limités aux travaux urgents. Nous devons en effet constituer des réserves financières pour faire face aux investissements importants qui nous attendent en matière d'économie d'énergie de nos bâtiments publics.

Dans ce bulletin, vous trouverez un article sur la rénovation terminée du hall et des sanitaires du Foyer Rural. Le comparatif

des photos avant/après est sans appel. Je suis encore une fois fier de ce projet pour plusieurs raisons : Tout d'abord, parce qu'il a été entièrement géré en interne, notamment par Pascal Clerjeau, 2ème adjoint, que je remercie. Ensuite, parce qu'une grande partie des travaux a été réalisée par nos agents communaux et parce que nous avons réussi à obtenir un financement à hauteur de 76,5%, sachant que le plafond est de 80%. En menant ces travaux en interne, nous savions qu'il y aurait un impact sur d'autres activités d'entretien (bords de route, tonte, cimetière). Je sais que ce choix a suscité quelques mécontentements, mais nous devons le faire au regard de nos finances. Vous découvrirez également dans ce bulletin une page dédiée à une exploitation agricole de la commune. Comme vous le savez, nous sommes attachés à cette profession indispensable, peut-être assez mal connue et surtout prépondérante dans notre commune rurale.

Enfin, je terminerai en vous annonçant que nous avons décidé d'ouvrir une page Facebook en ce début d'année, en plus du site internet, de son application mobile Localiti et du bulletin municipal. Cette page Facebook nous permettra de vous informer par exemple d'événements importants (coupures d'électricité, eau, intempéries...). Je reste par ailleurs toujours disponible pour échanger avec vous.

Vous pouvez compter sur mon dévouement.

Frédéric NOURRIGEON,
Maire

Foyer Rural : Des sanitaires et un hall rénovés



L'opération aura duré presque 6 mois (de mai à octobre) mais la tâche était importante et a reposé en grande partie sur les 2 agents municipaux (Joël LYS et Jean-François ROBIN). Pour minimiser les coûts, les élus avaient en effet décidé de ne confier à des professionnels que certaines activités (plomberie, électricité, ventilation, bandes de placo et menuiseries extérieures) et faire confiance aux compétences de nos agents techniques pour toutes les autres. Pari réussi ! Le résultat génère de nombreux compliments qui leur reviennent tout comme aux élus de la Commission Cadre de Vie Environnement. Le travail en amont (plans dessinés par Fabrice MILLASSEAU, élu), le choix des entreprises, l'ordonnancement des travaux a été payant. Le suivi régulier des travaux assuré par Pascal CLERJEAU (2ème adjoint) nous a permis de contrôler le déroulement des travaux et faire

les ajustements nécessaires. Il a été aidé dans cette tâche par Philippe LAIDET que la commune remercie aussi pour avoir notamment retravaillé une menuiserie intérieure.

Les agents ont beaucoup apprécié ce travail de rénovation. Jean-François ROBIN confie que tout lui a plu dans ce chantier. Comme toute rénovation, nous avons eu quelques mauvaises surprises (par exemple le tuyau de raccordement à la fosse septique qui s'est avéré trop haut ou encore l'aménagement en carrelage d'un regard dans le hall). Mais nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'imagination et l'ingéniosité de nos agents municipaux. Bravo !

C'est donc une belle opération qui s'achève. Chacun pourra désormais apprécier le confort de ces espaces rénovés.



WC femmes avant...



Des sanitaires beaucoup plus agréables, isolés, ventilés et avec des sèche-mains automatiques



Coût de la rénovation
53 031€
=> financé à 76,50% par des subventions

Suivez désormais l'actualité de la commune sur Facebook :



La commune a désormais sa propre page Facebook.

Cette offre vient en complément du site internet www.saintmartindebernegoue.fr et de son application mobile « localiti » disponible gratuitement sur Apple Store et Play store. Vous avez donc désormais trois possibilités pour suivre l'actualité de la commune.



Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00. Un accueil sur rendez-vous est possible en appelant au 05.49.26.48.60 ou par mail : mairie@saintmartindebernegoue.fr

Coup de cœurs !



Deux évènements sont à retenir dans l'agenda 2023. Les 100 ans de Mme LAIDET et une naissance sur la commune au domicile familial de Mlle Elise Clairet. Un bouquet a été remis à notre centenaire et à la maman de la petite Elise lors de la fête du 14 juillet.



Mme LAIDET a été très touchée par cette marque d'attention du Conseil Municipal



Elise est entourée de ses parents Aurélie MARTEAU et Cédric CLAIRET, de Daniel GOY, son papi et Conseiller Municipal et de Frédéric NOURRIGEON, Maire.



État civil 2023

Bienvenue à :

- Elara DUBOSC (7 janvier)
- Nolann BILHAUD (2 avril)
- Mylan DEMESTRE-RUDEWICZ (2 mai)
- Soën PADOVANI (10 mai)
- Noa THIEBAULT-DEGORCE (15 mai)
- Lou VINET (19 juin)
- Élise CLAIRET (22 juin)
- Diego LE DUC (27 oct.)
- Ellie GARDÈS (5 déc.)
- Léa DITTIÈRE (14 déc.)

Parrainage Civil :

- Arthur COUDERC VINCENT
- Mathéo DITTIÈRE

Ils nous ont quittés :

- Mme Marie-Claire MOYNARD
- M. Pierre MONTIGAUD
- Mme Maryse VAN DE VELDE
- Mme Claudette GENTILLEAU
- M. Joannick MOUSSARD
- M. Ivan ORAVECZ

Le Saviez-vous ?

La population légale compte 22 habitants dits « comptés à part » parmi ses 821 âmes.

Qui sont-ils ?

La population comptée à part comprend des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Ce sont les élèves mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune et inversement les élèves ou étudiants majeurs âgés de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ; Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, maisons de retraite, etc. communautés religieuses ; casernes ou établissements militaires).

Tempête Domingos

La France a été touchée pas la tempête Domingos les 3 et 4 novembre. La commune n'a pas été épargnée. Heureusement elle n'aura fait que peu de dégâts chez ses habitants. Ce sont surtout les arbres qui ont souffert mobilisant les élus et des habitants tout au long du week-end.

Dès le samedi matin, le maire et ses adjoints surveillaient de près les intempéries et notamment à ce stade l'eau ruisselant de manière croissante sur les routes. Les fossés et bouches d'égout n'arrivaient plus à contenir l'eau notamment venant des champs, eux même gorgés.



Puis lors du premier coup de vent, c'est un arbre qui s'est couché rue de Bernegoue obligeant son tronçonnage avec l'aide d'un habitant de la commune

Vers 20h, au plus fort de la tempête et alors que l'électricité s'était coupée, le



Maire est appelé en urgence : la rue de la maison neuve était coupée par des arbres et branches. Accompagné de 3 habitants de la commune munis d'une tronçonneuse, ils ont dégagé la route. Très peu de temps après une réunion s'organisait avec les 2 ad-

jointes et des habitants ; plusieurs endroits de la commune sont à sécuriser dont un câble téléphonique décroché ou encore mettre en sécurité un trampoline qui s'était envolé. Il y aura 2 autres interventions dans la nuit.

Dès 8h le dimanche matin, le Maire et les adjoints faisaient le tour de la commune. Un appel est lancé à 9h30 en direction des élus et d'habitants volontaires pour venir dégager les routes, sécuriser certains endroits dont l'entrée de l'école (des tuiles avaient



bougé sur le préau) et interdire le passage sur un chemin totalement inondé. L'opération durera jusqu'à midi.

Le Maire remercie tous les élus et toutes les personnes qui se sont spontanément mobilisés à ses côtés. Cet épisode nous rappelle l'importance de tailler les arbres et d'enlever les bois morts des haies. Le brûlage étant interdit (hors foyer fermé), il convient de les emmener à la déchèterie.

Bilan de la 1ère moitié de mandat

Nous avons tenu à faire le point, à mi-mandat, sur les engagements que nous avons pris en 2020 :

- ☺ Ce que nous avons déjà fait (ou en cours)
- 🌀 Objectifs nouveaux ou précisés pour 2023-2026

UNE COMMUNE OUVERTE, REPRÉSENTÉE, ENTENDUE

☺ La commune est toujours représentée au Conseil d'Agglomération, aux Conférences des maires de l'Agglo, au forum mensuel des maires avec la préfecture, au Syndicat de Communes Plaine de Courance (SCPC), au SIVOM de Prahecq, au SERTAD, à SEOLIS, aux réunions cantonales du Conseil Départemental (CD) 79. Les élus ont obtenu le maintien de sa contribution déjà conséquente (122500€) au SCPC. A Niort Agglo, nous bénéficions de marchés groupés (ex : marché télécom), nous avons créé un parcours trail commun avec Prahecq, mis en place un transport à la demande spécifique le jeudi matin et travaillé pour une présence régulière du bibliobus sur la commune. Au SIVOM de Prahecq, Le Maire est en charge de la gestion du balayage des voiries et travaille sur le projet d'une nouvelle caserne de gendarmerie. On peut encore noter les prêts de matériels avec Fors et Prahecq, les décorations de Noël données par Aiffres ou encore les achats groupés avec d'autres communes (ex : Point à temps).

🌀 Nous voulons trouver une solution pour que le transport des sorties scolaires soit gratuit ou à tarifs négociés.

CADRE DE VIE

☺ Fin du dossier éolien. Illumination de la commune pour les fêtes de fin d'année et à l'occasion d'octobre rose. Réalisation d'une brochure du Patrimoine avec Niort Agglo.

🌀 Nous voulons mettre en place un plan communal de sauvegarde, relancer et étendre la participation citoyenne, soutenir l'association ARBRE dans le nettoyage de la commune, maîtriser l'affichage en bord des routes et travailler sur les biens vacants.

BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNAUX

☺ Aménagement de l'aire de la figère : tables, jeux, rénovation du terrain de pétanque. Rénovation du plafond de la cantine, du hall et des sanitaires du Foyer Rural. Remplacement des menuiseries dans 2 salles municipales. Pose d'une clôture et remplacement de la porte du préau à l'école. Au cimetière : rénovation du mur et création de cavurnes. Rénovation de menuiseries (mairie et Foyer Rural).

🌀 Des études énergétiques sont en cours. Elles détermineront les travaux à réaliser. Par ailleurs et sans pouvoir les détailler à ce stade, des réflexions se portent sur le bâtiment de la figère, le cimetière, l'école ou encore la scène du Foyer Rural.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET VOIRIE

☺ Un budget est consacré tous les ans à l'entretien des routes et chemins. Amélioration de la signalisation. Soutien à la rénovation du Clan Saint Martin. Réalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Suivi du plan de déploiement de la fibre.

🌀 Déberner les chemins, refaire les talus et fossés sera fait régulièrement. Créer une voie praticable à vélo pour relier Prahecq.

ENVIRONNEMENT, VIE AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE

☺ Echanges réguliers avec les agriculteurs. Visite des exploitations. Lutte contre les dépôts sauvages. Soutien des activités de vente à la ferme. Mise en place de baux ruraux. Mise en place d'un plan de protection et de développement des haies communales. Lutte contre le brûlage des déchets. Travaux avec Niort-Agglo pour la mise en place de poubelles jaunes.

🌀 Nous voulons redonner toute leur place aux chemins. Planter de nouvelles haies communales.

ENFANCE, JEUNESSE

☺ Mise en place de la tarification sociale de la cantine à 1€, de nouvelles conditions d'accueil (pré/post accueil gratuit) et harmoniser les tarifs Cantine/Garderie avec Juscorps (RPI). Nous respectons la loi Egalim. Nous voulons éviter les fermetures de classe.

🌀 Nous voulons favoriser l'expression des jeunes en vue de leur proposer des services adaptés.

Bien vivre à Saint-Martin-de-Bernegoue

Notre projet	
Une commune ouverte, représentée et entendue <ul style="list-style-type: none">Créer et entretenir des liens forts avec les communes proches (SCPC) ainsi que les autres communes.Représenter et défendre les intérêts de la commune au sein du Syndicat Plaine de Courance et du Communauté d'Agglomération de Niort.	Bâtiments et espaces communaux <ul style="list-style-type: none">Réhabiliter et aménager l'aire de la figère en vue d'un espace de détente et de loisir pour tous (bord mobile urbain, jeux pour les petits, voirie).Réaliser une nouvelle fonction aux locaux existants du bâtiment de la mairie (parking) et la création d'une salle de réunion représentative et lutter contre la déperdition énergétique.Rénover le hall et les sanitaires du Foyer Rural.
Cadre de vie <ul style="list-style-type: none">Créer une voie verte pour traverser la commune et relier les communes voisines.Travaux de voirie réalisés qui concernent à l'amélioration de la signalisation des routes et talus.Améliorer la signalisation des routes et talus.Prévoir et réaliser la participation-citoyenne locale en vue de nouveaux projets réalisés sur la commune.Mettre en place de nouveaux panneaux communaux et ainsi que l'affichage sauvage au bord des routes.Travaux de voirie réalisés des bords et des parois qui l'entourent de façon à "participation citoyenne" toute la commune.	Environnement et vie agricole <ul style="list-style-type: none">Construire le Communauté d'Agglomération de Niort afin de mettre à jour des données et de les partager.Prévoir et réaliser des haies, collectifs et individuelles en vue de protéger efficacement tout en respectant la nature et trouver des solutions sur des verges et leur utilisation.Favoriser l'expression et l'échange avec les agriculteurs sur les sujets qui impactent leurs activités.Lutter contre les déchets sauvages et sanctionner les défilés.
Aménagement du territoire et voirie <ul style="list-style-type: none">Travaux avec la Communauté d'Agglomération de Niort afin de faire passer la commune à l'urbanisme.Réaliser un état des lieux de voirie et identifier et prioriser les travaux en regard de la sécurité et de l'aménagement.Travaux réalisés au sein des communes intercommunales à l'achèvement des agriculteurs et sources de détente pour les habitants.	Solidarité <ul style="list-style-type: none">Réaliser la possibilité et la transparence vis-à-vis de nos élus en leur permettant de "bien vieillir chez soi".Initier et aller plus loin dans nos démarches (notamment) pour accompagner les personnes isolées, fragilisées ou en situation de précarité.
Enfance, jeunesse <ul style="list-style-type: none">Assurer la possibilité de l'école qui s'organise de façon plus conviviale et plus sûre (aménagement pédagogique intercommunal).Favoriser l'expression de nos jeunes individuellement pour qu'ils s'impliquent dans la vie locale.	Être plus proche de vous et rester à votre école <ul style="list-style-type: none">Echanger avec vous sur les sujets importants pour la commune (notamment) sur des réunions publiques (pour le futur plan local d'urbanisme, la fibre optique, patrimoine, notre environnement), vous informer régulièrement sur le site internet et par l'application de la commune "Bien vivre à Saint-Martin-de-Bernegoue".Participer et être plus proches de vous dans la vie communale et lors des manifestations organisées par la municipalité.
Plus de services <ul style="list-style-type: none">Mettre en place un accueil de premier niveau et des prestations accrues que les vôtres.Faciliter vos démarches et déclarations.Remettre en service un distributeur automatique de pain et des machines à laver (cette dernière sera à l'étude).	Vie associative <ul style="list-style-type: none">Mettre et encourager le dynamisme culturel, sportif et festif grâce à nos associations locales (gestion de la vie associative, informations et formations des bénévoles, valorisation et mise à disposition de salles, de matériel...).

La Profession de foi est disponible sur le site internet de la commune www.saintmartindebernegoue.fr (page « commune »)

PLUS DE SERVICES

☺ Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie, le Maire, les Adjointes. La dématérialisation des actes d'urbanisme est possible. Présence d'un salon de coiffure mobile, d'un distributeur de granulés, du bibliobus, d'un défibrillateur. Mise en place de points de covoiturage, et d'un point conseil budget avec l'UDAF. Possibilité de coupe de bois.

🌀 Nous voulons remettre en place un distributeur de pain.

ÊTRE PROCHE DE VOUS ET RESTER À VOTRE ÉCOUTE

☺ Le site internet est régulièrement mis à jour (comptes rendus des Conseils Municipaux, articles de presse...). Mise en place d'un nouveau site internet et d'une application mobile. PLUI : mise à disposition en permanence depuis 2021 des travaux réalisés par les élus. Réalisation d'un questionnaire sur la mobilité en 2022. Participation des agriculteurs et associations au plan de protection des haies communales. Réunions avec les exploitants agricoles de la commune. Sollicitation des habitants pour les fêtes communales.

🌀 Création d'une page Facebook en complément de l'offre d'informations déjà en place.

SOLIDARITÉ

☺ Mise en place du registre des personnes vulnérables. Contacts réguliers lors de la COVID et des canicules. Gestion de l'opération masques COVID. Repas du 14 juillet offert aux aînés avec possibilité de transport. Participation au Fond d'Aide aux Jeunes. Remise de la croix du combattant et pose d'une plaque.

🌀 Nous voulons aider les aînés et les personnes isolées dans leurs démarches administratives, les former à l'usage d'une tablette.

VIE ASSOCIATIVE

☺ Maintien de la mise à disposition gratuite des salles. Versement de subventions exceptionnelles selon des critères. Ouverture d'une salle multi activités. Mise à disposition de gobelets Ecocup. Aide et conseils aux associations communales.

DIVERTISSEMENT

☺ 2 spectacles 5ème saison. Accueil du Jeu des 1000€ et du 3ème Niort Classic.

PERSONNEL COMMUNAL

☺ Mise en place des Lignes Directrices de Gestion, du nouveau régime indemnitaire, du Compte Epargne Temps. Prise en charge d'une partie des frais de santé et prévoyance. Versement de la prime pouvoir d'achat en 2023.



Le personnel communal à l'honneur

Les agents communaux sont les poumons de notre collectivité. C'est leurs investissements qui nous permettent de vous offrir un service public de qualité. C'est pourquoi le Conseil Municipal a tenu à leur verser en fin d'année une prime Pouvoir d'Achat. Découvrons l'un de ces agents :

BONJOUR NATHALIE, VOUS POUVEZ VOUS PRÉSENTER ?

Bonjour, je m'appelle Nathalie SACHOT et je suis agent technique polyvalent restauration et périscolaire . Je suis arrivée en 2005 en remplacement d'un agent.

QUE FAISIEZ-VOUS AVANT 2005 ?

J'ai exercé plusieurs activités professionnelles notamment dans un supermarché du centre-ville de Niort où je me suis notamment occupé du point chaud qui venait d'être créé. Puis, j'ai voulu changer d'activité et travailler auprès des enfants. J'ai alors fait un bilan professionnel pour confirmer cette orientation et passé un CAP petite enfance. C'est un véritable challenge de reprendre ses études à 35 ans. J'y suis arrivée ; je suis fière de moi.

QUELLES ACTIVITÉS FAITES-VOUS AUJOURD'HUI ?

J'exerce 3 activités qui me plaisent toutes autant les unes que les autres. Le matin, j'assure la garderie dès 7h30. Ensuite à 9h, je change de tenue et vais rejoindre Françoise PIQUEREAU la cuisinière. Je l'aide à préparer les repas et plus particulièrement les entrées et un peu les desserts. J'assure aussi le service et le ménage. Je termine ma journée à 14h30. Le mercredi matin, j'assure dans le cadre des activités périscolaires un atelier d'activités manuelles.

PARLEZ-NOUS JUSTEMENT DE CES ACTIVITÉS QUE VOUS FAITES FAIRE AUX ENFANTS

J'adore ce moment avec les enfants. On avance à leurs rythmes. Ils font en moyenne 3-4 créations par cycle. Je suis totalement libre pour mener ces ateliers. Je cherche les idées et collecte les consommables dont j'essaie d'utiliser au maximum du recyclable comme les rouleaux de papier wc. Ils fabriquent par exemple en fil rouge cette année un robot .



EN 18 ANS DE CARRIÈRE, VOUS DEVEZ EN AVOIR DES BONS SOUVENIRS. AVEZ-VOUS UN SOUVENIR À NOUS PARTAGER ?

Oui, je me souviens de cette animation de l'APE au Noël 2000. Le Père-Noël était arrivé avec un âne et en traîneau. C'était extraordinaire pour les enfants.

MERCI NATHALIE POUR CETTE INTERVIEW ET BONNE CONTINUATION DANS VOS ACTIVITÉS.

Souvenirs...

Saint Martin de Bernegoue

LES 100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS

Inauguration octobre 1922

Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre.

Les invités ont été reçus à la mairie par M. Nicolas, maire, entouré de son Conseil municipal, qui leur a souhaité la bienvenue. Un vin d'honneur leur a été également offert.

La Fanfare et la Société de gymnastique de Fors prêtaient leur concours pour le défilé qui s'est exécuté dans un ordre parfait. De nombreuses gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument par les familles et par les enfants des écoles, conduits par leurs maîtres et maîtresses.

Les vingt-quatre enfants de la commune tombés pour la France ont été glorifiés avec éloquence par M. Nicolas, maire ; M. Angevin, secrétaire général de la Préfecture, représentant le préfet des Deux-Sèvres ; M. Gentil, sénateur ; MM. Paul Mercier et Emile Marot, députés. Enfin, MM. Marcel Thiou et Sourisseau ont pris la parole au nom des anciens combattants.

Ces discours ont profondément ému la nombreuse assistance formée de presque tous les habitants de la commune et d'une partie de ceux des communes voisines, qui conservera un souvenir de cette manifestation patriotique.



Nous ne connaissons pas l'année de la photo. On peut juste dire que la prise de vue a été effectuée avant 1950 car il n'y a pas sur le monument la plaque de M. GAN-DREUIL décédé lors de la seconde guerre mondiale

Une commune rurale

Nous avons la chance d'habiter dans une commune rurale, un lieu où la nature et l'homme coexistent. Au cœur de notre communauté, se trouvent nos agriculteurs. 11 exploitations ont leur siège social sur la commune. Leur métier, bien que souvent méconnu, est d'une importance capitale. Ils travaillent sans relâche, du lever au coucher du soleil, pour nous. Le métier d'agriculteur est une vocation, une passion qui se transmet souvent de génération en génération. Il ne s'agit pas seulement de semer des graines et de récolter des fruits, mais de comprendre et de respecter la terre. C'est un métier qui demande de la patience, de la persévérance et une profonde connaissance de la nature. C'est pourquoi, nous avons décidé de les mettre désormais régulièrement à l'honneur. Commençons par Anne-Claire et Germain MOYNARD qui ont repris la ferme familiale et nous proposent depuis plusieurs années maintenant « les p'tits colis ».



BONJOUR ANNE-CLAIRE. MERCI DE NOUS OUVRIR LES PORTES DE VOTRE EXPLOITATION. POUVEZ-VOUS NOUS LA PRÉSENTER ?

Bonjour, notre histoire enfin plus exactement celle de Germain a commencé il y a 19 ans lorsqu'il a repris en 2005 la ferme avec sa maman. Moi, je l'ai rejoint en 2009. Nous exploitons 140 hectares de terres et nous élevons 600 chèvres et 36 cochons. Pour nous aider, nous avons 2 salariés. Un à 80% et un autre à mi-temps.

VOUS ÊTES DONC À LA TÊTE D'UNE VÉRITABLE PETITE ENTREPRISE ?

C'est exact et nous avons dû trouver les activités qui allaient pouvoir la faire tourner. Les gens ne se rendent pas forcément compte mais une exploitation comme la notre nécessite beaucoup d'investissement. Par exemple, le bâtiment des

chèvres nous a coûté 600 000€. Pour rembourser nos traites, régler nos charges courantes mais aussi nous tirer un revenu, nous comptons sur la production des chèvres soit en moyenne 3,5 litres de lait par chèvre et par jour. Nous devons donc leur fournir une nourriture de qualité mais aussi en prendre le plus grand soin. D'ailleurs, nous avons fait le choix de leur donner de l'herbe fraîche en plus des concentrés (*aliments complémentaires pour fournir des nutriments supplémentaires aux chèvres*). C'est plus d'activité mais nous assurons aussi de la qualité. Le lait est vendu à la laiterie de Sèvres et Belle qui nous impose d'ailleurs des normes de qualité à respecter.

ET VOUS ANNE-CLAIRE, QUE FAITES-VOUS PLUS PARTICULIÈREMENT ?

Je m'occupe de l'administratif, de la préparation des documents pour le comptable, de la TVA ou encore de la communication. Mais ce n'est pas ce que j'aime faire. Moi ce que j'aime c'est être dans la ferme et m'occuper plus particulièrement des animaux comme assurer la traite, les soins et la mise bas. Je gère aussi « les p'tits colis ».

JUSTEMENT À PROPOS DES « P'TITS COLIS », COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE ?

Nous cherchions une activité indépendante sans contrat. C'est-à-dire une activité qu'on pourrait totalement maîtriser. On a observé qu'il y avait de la vente en circuit court pour les vaches mais pas pour le porc.

VOUS VOUS OCCUPEZ DE TOUT ? COMMENT SE PASSE UNE VENTE ?

Nous tuons environ 4-5 cochons par mois. La quantité dépend de la demande. Les bêtes sélectionnées (130-140 kg) partent à l'abattoir de Beaupréau (49) qui les découpe et fait la mise sous vide. Je loue ensuite un laboratoire à Périgné ce qui me permet de cuisiner en toute sécurité et en total respect des règles d'hygiène. J'y cuisine par exemple mes rillettes et la viande de chèvre. Je fais également la mise en bocaux sur place tout comme l'étiquetage.

A PROPOS DE VIANDE DE CHÈVRE, VOUS VENDEZ ÉGALEMENT DES SAUCISSES ?

Oui, les enfants de l'école communale en ont d'ailleurs récemment mangé. J'invite tous les lecteurs à en goûter.

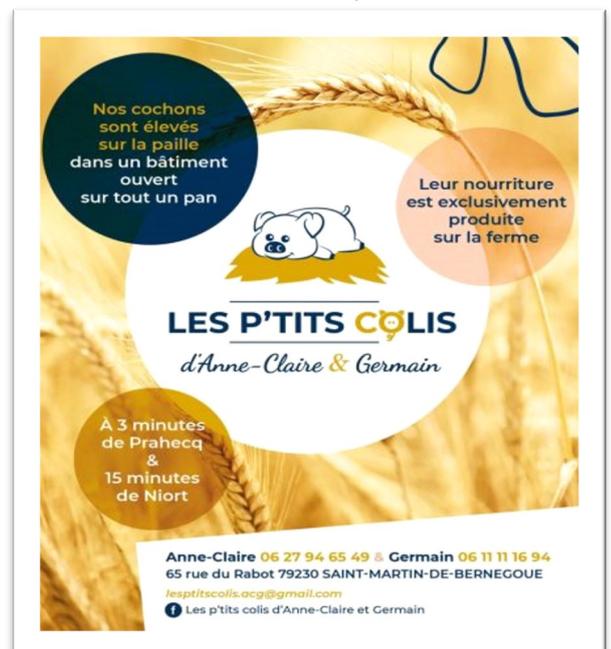
ON SENT QUE VOUS Y METTEZ TOUTE VOTRE PASSION. VOS PAIRS RECONNAISSENT TOUT VOTRE INVESTISSEMENT, N'EST-CE-PAS ?

Oui nous avons eu 5 médailles (4 médailles d'argent et une de bronze) lors du dernier salon Capr'Inov à Niort. Notre terrine de chèvre a connu un vrai succès. Nous sommes fiers de cette reconnaissance de la profession.

VOS CLIENTS AUSSI LES APPRÉCIERONT. AVANT DE NOUS QUITTER, AVEZ-VOUS UN MESSAGE À FAIRE PASSER ?

L'agriculture fait beaucoup parler surtout ces derniers temps avec les méga bassines. Souvent les gens ne comprennent pas non plus pourquoi nous faisons telle ou telle chose. C'est tout à fait normal pour quelqu'un qui ne connaît pas la profession. Venez discuter avec nous. Venez nous voir pour que l'on vous montre le fonctionnement d'une ferme. C'est très intéressant et casse aussi souvent les idées reçues. Nous accueillons régulièrement les enfants de l'école. Alors pourquoi pas les grands.

MERCI POUR CETTE INVITATION. ON NE PEUT QU'INCITER LES HABITANTS DE LA COMMUNE A VENIR VOUS VOIR ET ACHETER VOS DÉLICIEUX PRODUITS. EN ATTENDANT, MERCI BEAUCOUP ANNE-CLAIRE ET GERMAIN POUR NOUS AVOIR PARTAGÉ VOTRE PASSION. BONNE CONTINUATION.



Transport : Une initiative de vos élus

Ce nouveau service proposé a été imaginé par vos élus et proposé à Tanlib. En service depuis début novembre, il rencontre un vif succès. Profitez-en !

tanlib.com    

tanlib

service de proximité

Depuis le 9 novembre, tous les jeudis matin mes courses à Niort c'est en bus !

MON BUS
100% GRATUIT

Communes desservies :
JUSCORPS / BRÛLAIN
SAINT-ROMANS-DES-CHAMPS
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE

*tanlib à la demande
sur réservation

sur tanlib.com ou l'appli, rubrique Transport à la demande
Première connexion ? Appelez le numéro ci-dessous pour demander votre mot de passe.
par téléphone au 0800 00 78 79

Réservation au plus tard le mercredi avant 12h30.

niortagglo Agglomération de Niort  **tanlib**

EN VRAC dans votre bac
Emballages plastique, suremballages carton et briques alimentaires, emballages métalliques et papier.

Ne pas mettre les emballages les uns dans les autres

TOUS LES EMBALLAGES ET LE PAPIER SE TRIENT

En vrac
Vider les emballages
Séparer les matières
Laisser les bouchons sur les bouteilles
Ne pas déchirer les papiers

Les cartons bruns et les gros bidons sont à déposer en déchetteries.

Tanlib vous sur www.niortagglo.fr pour les localiser et connaître leurs horaires d'ouverture.

Sortez vos poubelles, sur le point de collecte, la veille au soir, poignées tournées vers le trottoir.

Les nouveaux containers seront distribués en avril/mai. La dotation de base (1 à 4 personnes) sera une poubelle pour les ordures ménagères de 140 litres et 1 poubelle jaune (incluant le papier) de 240 litres. Le début de la nouvelle collecte (1 semaine sur deux) démarrera en juin. www.niortagglo.fr

RALENTISSEZ !

30 **50**

**JE SUIS VIGILANT
JE CHANGE MES HABITUDES
JE GARDE LE BON RÉFLEXE**

Mairie de Bernegoüe

La vitesse est trop excessive sur toutes les routes de la commune. Nous recevons beaucoup de plaintes. Pour la sécurité de tous, veuillez ralentir

Améliorer la performance énergétique de votre logement

Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement pour gagner en confort et faire des économies ?

Sachez que depuis janvier 2021, Niort Agglo vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit. Les objectifs de la plateforme de la rénovation énergétique sont de soutenir la rénovation énergétique des logements pour réduire les factures des ménages et les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, et soutenir les professionnels du bâtiment.

Un conseil personnalisé quel que soit votre projet :

1. Vous souhaitez changer une fenêtre et vous vous demandez s'il y a des aides ?
2. Votre chaudière est ancienne et vous ne savez pas par quoi la remplacer ?
3. Vous avez acheté une maison où il y a tout à refaire et vous ne savez pas par quoi il faut commencer ?

Un conseil personnalisé à chaque étape de votre projet :

1. **Un premier niveau d'information** si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser les factures de chauffage.
2. **Une analyse des devis** si vous avez besoin d'aide pour les comparer.
3. **Une évaluation énergétique** de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer.
4. **Une étude des aides financières** pour connaître toutes les possibilités de primes et prêts à taux zéro pour votre projet.

Contactez un Conseiller de Niort Agglo (service totalement gratuit)

Pour répondre à toutes vos questions liées à la rénovation énergétique de votre habitation, vous pouvez contacter un conseiller du service info énergie de Niort Agglo : Courriel : Info.energie@agglo-niort.fr - Tel : 05 49 78 78 40

Prise de rendez-vous avec un conseiller : Le lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h. Le mardi et jeudi de 9h à 12h30



Depuis 1952...

L'association du Foyer Rural de Saint Martin de Bernegoue est née en 1952 mais continue aujourd'hui grâce à ses 80 adhérents d'animer la commune autour d'activités variées. La plus ancienne est l'activité théâtrale avec une troupe de comédiens et comédiennes qui présenteront en mars 2024, 5 représentations de la pièce « Evasion garantie ».

La trentaine de membres du club photo « f8 » se retrouvent tous les vendredis soir pour améliorer leurs pratiques de la photographie et organisent tous les 2 ans une exposition de leurs œuvres dans la salle du Foyer Rural, comme en 2023. Le club « jeux » se réunit les jeudis après-midi autour des jeux de société et de cartes. Il est à l'origine de l'organisation d'un concours de belote annuel, cette année le 10 février. Le Foyer Rural propose des déplacements pour les séances de ciné-conférence "Altaïr", anciennement « Connaissance du Monde », pour un tarif à moitié prix et permet d'assister à des représentations théâtrales de troupes professionnelles au petit théâtre Jean Richard à Niort (le 28 janvier). Tous les ans avant Noël, l'association offre un spectacle gratuit destiné aux enfants du regroupement pédagogique, avec l'aide de l'association des parents d'élèves et une subvention communale. Ponctuellement, les adhérents peuvent bénéficier de tarifs avantageux pour assister à des spectacles comme le « Zagal Cabaret » à la Palmyre en 2023. Tous les 2 ans est organisée une exposition d'Art et d'Artisanat dans la salle du Foyer Rural, la salle des associations et l'église, prochainement les 25 et 26 mai 2024. Toutes ces activités sont annoncées par voix d'affiches, de documents dans vos boîtes aux lettres ou bien sur notre page facebook. Le Foyer Rural vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Félicitations

Dans le cadre des manifestations liées à la journée mondiale du bénévolat et afin de valoriser l'engagement des acteurs associatifs, Alice Cadet et Leila VIEGAS de l'association Impulsion Gym ont reçu lors d'une cérémonie officielle en décembre dernier, une lettre de félicitation avec citation au Bulletin Officiel du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Alice a été reconnue pour son engagement en qualité de Bénévole puis de salariée de l'association mais aussi pour son implication au Comité Départemental et au Comité Régional en tant que responsable de formation et juge. Leila a reçu ce diplôme en qualité d'animatrice, juge bénévole et membre du bureau de l'association.



Why Notes

La chorale Why Notes ? compte 42 choristes sous la direction de notre chef de chœur Laurent Rouillon. Chaque mercredi de 20h15 à 22h00 nous répétons à la salle du foyer rural de Saint Martin de Bernegoue. Nous vous avons présenté notre 1er spectacle fin novembre 2023 et nous remercions chaleureusement tous les habitants de la commune qui ont été très présents et ont été partie prenants à la réussite de notre spectacle.



Voici nos projets pour le 1er semestre 2024 : Nous avons été invités par la chorale Crescendo de Vouillé, pour une rencontre de plusieurs chorales le vendredi 8 mars 2024 à 20h00 à la salle polyvalente. Nous avons aussi un projet de rencontre avec une chorale du Doubs, qui souhaite venir découvrir les Deux-Sèvres et qui nous a sollicité pour un concert dans l'église de Prahecq le samedi 8 juin 2024.

La Présidente Why Notes - Sylvie Rouillon

Retrouver toutes les associations, leurs coordonnées sur le site internet de la commune : www.saintmartindebernegoue.fr (rubrique vie associative)

L'ARBRE



L'Association Rurale Bernegouéenne de Réflexion sur l'Environnement œuvre pour la protection de la nature et la préservation de l'environnement rural. Ses actions et projets 2024 : Marché de producteurs locaux, marches, sauvegarde des haies et plantation d'arbres en partenariat avec la municipalité, concours de photos sur la nature, nettoyage de la commune, fabrication et vente de boules de graisse pour les oiseaux. L'association est présidée par Philippe LAIDET. Contact : 07.87.13.71.86 philippe.laidet@sfr.fr

Du côté de l'agenda...

Février		
10 février	Foyer rural - Concours de Belote	Foyer Rural
Mars		
9-16-17-22-23 mars	Foyer rural - Théâtre	Foyer Rural
24 mars	E Vie Danse - Marche au profit de l'institut du cerveau	figère
Avril		
27-28 avril	ATS - Portes ouvertes (Vente de plants de légumes bio, aromatiques bio...) et petit marché fermier bio	Jardins ATS
Mai		
8 mai	Cérémonie	Mairie
25-26 mai	Foyer Rural - Exposition artisanale	Foyer Rural Eglise
Juin		
9 juin	Elections européennes	Mairie
29 juin	APE - Fête des écoles	Figère
Juillet		
5 juillet	APE - Concours de Pétanque	Figère